

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Lundi 22 septembre 2025

N° DE LA DELIBERATION : 2025033

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absent : Mr Sébastien Bourguet

A été nommé secrétaire : Mme Bonot Anne-Marie

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à cette délibération : 10

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le **29/09/2025**

ID : 030-213001092-20250922-DE2025033-DE

Date de la convocation : 16/09/2025

Date d'affichage : 17/09/2025

Objet de la délibération : Validation de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour le projet d'aménagement des RD7 et 191 TRANCHE 02 dans la traversée d'agglomération d'Euzet

Le Conseil Municipal d'Euzet

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire dans le cadre du contrat territorial de signer la convention d'occupation temporaire du domaine public entre la commune et le Département du Gard pour l'aménagement des RD 7 et 191 TRANCHE 02 dans la traversée d'agglomération d'Euzet.

Après lecture de la convention le Conseil Municipal de la commune approuve à l'unanimité de ses membres celle-ci et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Une copie de la convention d'occupation temporaire du domaine public figure en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Conseil Municipal,



Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROOX		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROOX Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			



Envoyé en préfecture le 29/09/2025
 Reçu en préfecture le 29/09/2025
 Publié le 29/09/2025
 ID : 030-213001092-20250922-DE2025033-DE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr